

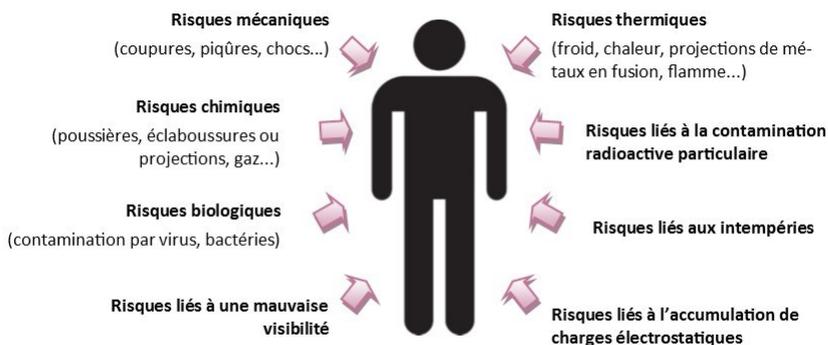
LES VÊTEMENTS DE PROTECTION



Novembre 2015

PROTECTION CONTRE...

Les différents risques présents sur le lieu de travail



TYPES DE PROTECTION

Les vêtements de protection à usage professionnel peuvent être classés en plusieurs grandes familles :

① PROTECTION CONTRE LES INTEMPÉRIES

Vêtements devant être utilisés pour des activités extérieures.

Association des normes *NF EN 343* : protection pluie et *NF EN 342* ou *NF EN 14058* : protection froid.

Exemple : parka 3 en 1



X *NF EN 343*
X : classe d'imperméabilité à l'eau (1 à 3)
Y : classe de respirabilité des matériaux

Y *NF EN 342* ou *NF EN 14058*
X : valeur issue du test de mesure de l'isolation thermique du vêtement complet.



② VÊTEMENTS DE SIGNALISATION

Protection obligatoire pour tout utilisateur amené à travailler à proximité ou sur les routes.

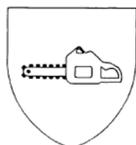
Vêtements de signalisation dit « haute visibilité » comporte donc des matériaux fluorescents (de couleur jaune, orange ou rouge) et des bandes rétro-réfléchissantes.



X *NF EN 471*
X : classe du vêtements basée sur la superficie minimale des matériaux fluorescents et rétro-réfléchissants (1 à 3)
Y : indice définissant la classe de performance photométrique des matériaux rétro-réfléchissants (1 à 2)

③ PROTECTION CONTRE LES RISQUES MÉCANIQUES

Entre autre, les vêtements de protection contre les risques de coupures liés à l'utilisation des scies à chaînes lors des activités de bucheronnage et d'élagage.
Vêtements composés de matériaux textiles qui provoquent un glissement, un bourrage et blocage de la scie ou un freinage de la chaîne.



NF EN 381 (partie 1 à 11)
Se rapporte aux pantalons, jambières, vestes et combinaisons.



④ PROTECTION CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES

Plusieurs types de vêtements de protection existent, le choix doit reposer sur une évaluation précise des risques en prenant en compte : la nature du produit chimique, la durée, le mode d'exposition...

Classé en 6 types :



- Type 6 (NF EN 13034) : protection contre les éclaboussures
- Type 5 (NF EN 13982) : protection contre les solides (amiante, poudres)
- Type 4 (NF EN 14605)
- Type 3 (NF EN 14605)
- Type 2 (NF EN 943-1)
- Type 1 (NF EN 943-1 ET 943-2)

Étanches aux liquides (ou gaz dans certains cas)

⑤ PROTECTION CONTRE LA CHALEUR ET LA FLAMME



Divers niveaux de protection contre la non propagation de flamme, contre la chaleur convective, radiante, par contact..., contre les projections de métaux en fusion...
Vêtements conforme à la norme EN 533



⑥ PROTECTION CONTRE LES AGENTS INFECTIEUX

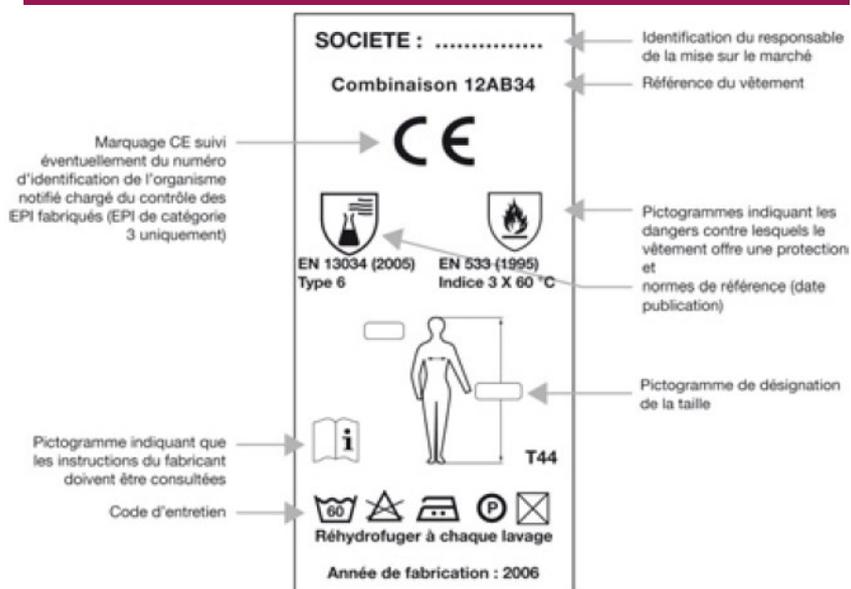
Vêtements empêchant les agents infectieux (virus ou bactéries) d'atteindre la peau et prévient la propagation vers d'autres personnes.



⑦ PROTECTION CONTRE LES RISQUES ELECTROSTATIQUES

Vêtements sans accumulation de charge électrostatique pouvant créer des décharges par étincelles

LE MARQUAGE « NORMALISÉ »



ENTRETIEN

- ↪ Contrôler régulièrement les vêtements de protection
- ↪ Si leur état est déficient : effilochage des coutures, trou, usure du tissu, fermeture bloquée... Retirer les de l'utilisation et les remettre en état ou les réformer.
- ↪ Respecter les conditions d'entretien du vêtement : mode de lavage, température de lavage... Consulter l'étiquette.